



N° 186

Le 30 septembre 1993

M. BEATTY PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AMIS DES VICTIMES DU TREMBLEMENT DE TERRE EN INDE

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, a présenté, au nom du Canada, ses sincères condoléances aux familles et aux amis de ceux qui ont péri dans le tremblement de terre de l'État indien de Maharashtra.

«Les Canadiens s'associent au deuil du peuple de l'Inde face à cette tragédie, a déclaré M. Beatty. C'est une terrible catastrophe qui apporte peines et souffrances. Le Canada fournira des secours d'urgence si la demande lui en est faite.»

Le consulat du Canada à Bombay est en relation étroite avec les autorités indiennes et il se consacre en priorité à établir l'identité et à assurer la sécurité de tous les Canadiens présents dans la région.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874